

La Banque Nationale annonce un placement d'actions ordinaires, la comptabilisation de charges de restructuration au quatrième trimestre 2015, et fait le point sur son investissement dans Maple Financial Group Inc.

Montréal, le 1^{er} octobre 2015 – La Banque Nationale du Canada (« Banque Nationale ») a annoncé aujourd'hui un placement effectué par convention de prise ferme de 300 millions de dollars pour consolider ses ratios de fonds propres. La Banque Nationale a aussi annoncé qu'elle prévoit imputer à ses résultats du quatrième trimestre de 2015 des charges relatives à certaines initiatives de restructuration qui totaliseront environ 85 millions de dollars, ou 64 millions après impôt.

Placement d'actions ordinaires

La Banque Nationale a conclu une convention de prise ferme avec un syndicat financier dont le chef de file est la Financière Banque Nationale inc. pour une émission de 7 160 000 millions d'actions ordinaires au prix de 41,90 \$ par action ordinaire, pour un produit brut de 300 004 000\$.

Le produit net du placement sera utilisé à des fins générales et sera admissible au titre des fonds propres attribuables aux actions ordinaires (CET1) de la Banque Nationale. La clôture est prévue vers le 9 octobre 2015. La Banque Nationale a l'intention de déposer au Canada un supplément à son prospectus simplifié préalable de base daté du 1^{er} décembre 2014 relativement à cette émission.

Les actions ordinaires n'ont pas été ni ne seront enregistrées en vertu du *U.S. Securities Act* de 1933 sous sa forme modifiée et ne peuvent faire l'objet, directement ou indirectement, d'un placement, d'une vente ou d'une livraison aux États-Unis ou ses territoires ou possessions ni pour le compte ou le bénéfice de personnes aux États-Unis, sauf dans le cas de certaines transactions bénéficiant d'une exonération d'application de l'obligation d'enregistrement découlant de cette loi. Le présent communiqué de presse n'est ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat aux États-Unis.

Charge de restructuration

La Banque Nationale a initié certaines initiatives de restructuration afin de continuer son plan de transformation, de satisfaire aux besoins évolutifs de ses clients et améliorer l'efficacité opérationnelle. La Banque Nationale s'attend à enregistrer des charges de restructuration d'environ 85 millions \$ au 4^e trimestre, ou 64 millions \$ après impôt (0,19\$/action). L'impact sur le ratio CET1 sera de 9 points de base. La charge de restructuration comprend le versement d'indemnités de départ, l'optimisation de locaux et des frais professionnels. La Banque Nationale prévoit ainsi réaliser des économies avant impôt de 35 millions \$ au cours de l'exercice 2016 et des économies modestes sont prévues en 2015.

« Nous demeurons engagés à réaliser notre plan de transformation organisationnelle. Un client, une banque afin de toujours mieux servir notre clientèle, a dit le président et chef de la direction de la Banque Nationale, Louis Vachon. Pour faire face à un environnement de croissance économique modérée et de haute transformation technologique, nous croyons qu'il faut mettre de l'avant des efforts additionnels pour améliorer notre efficacité et nos processus, et augmenter

notre capital réglementaire. Il s'agit selon nous des bons gestes à poser. Nous maintenons aussi notre plan d'investissements tel que présenté à notre journée d'investisseurs Particuliers et Entreprises plus tôt cette année. »

« L'annonce d'aujourd'hui se traduit aussi par des ajustements qui auront un impact sur quelques centaines d'employés. Des décisions de cette nature ne sont jamais faciles à prendre. La Banque prendra toutes les mesures nécessaires pour minimiser les impacts auprès des employés touchés, notamment en offrant des programmes de reclassement, des plans de mises à la retraite et d'autres possibilités. Nous remercions sincèrement les gens concernés pour leur engagement, année après année, envers le développement de la Banque Nationale » a aussi dit Louis Vachon.

Le ratio CET1 de la Banque Nationale était de 9,5% au 31 juillet 2015. La Banque Nationale estime que son ratio CET1 sera d'environ 9,8% au 31 octobre 2015, après avoir pris en compte l'émission d'actions ordinaires et les coûts de restructuration.

Mise à jour relative à Maple Financial Group Inc.

La Banque Nationale détient une participation de 24,9% dans Maple Financial Group Inc. Maple Bank GmbH, une filiale en détention indirecte de Maple Financial Group Inc., est l'objet d'une enquête par les autorités allemandes au sujet de présumées irrégularités fiscales pour les années financières 2006 à 2010. La Banque Nationale comprend que les autorités fiscales s'intéressent aux activités menées par des membres actuels ou antérieurs de la direction de Maple Bank GmbH.

La Banque Nationale a sollicité davantage d'informations afin d'évaluer le mérite de ces allégations et leur impact sur la valeur de son investissement, mais n'y est pas parvenue pour le moment. Étant donné le sérieux des allégations rapportées et des actions pouvant être posées par les autorités allemandes pour mitiger ces risques et eu égard à la viabilité future de Maple Bank GmbH, la Banque Nationale considère qu'il y a un risque de perte importante de cet investissement. L'investissement de la Banque Nationale dans Maple Financial Group Inc. est de 165 millions \$ au 31 août 2015. Dans l'éventualité où ce placement était radié entièrement, l'impact sur le ratio CET1 serait d'environ 13 points de base. Maple Financial Group Inc. a contribué à moins de 1% du résultat net de la Banque Nationale lors de chacun des deux derniers exercices.

Dotations aux pertes sur créances

La Banque Nationale réitère la cible de 20 à 30 points de base formulée durant la conférence téléphonique sur les résultats du troisième trimestre 2015.

Une conférence téléphonique d'une durée d'une trentaine de minutes se tiendra le 1er octobre 2015 à 16 h 30 pour discuter de ces annonces. Les numéros de téléphone pour joindre la conférence sont les suivants : 416-340-2217 ou 866-862-3930 (code d'accès: 1916501).

La Banque Nationale du Canada divulguera ses résultats du quatrième trimestre 2015 vers 7 h 30 le 2 décembre 2015.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse renferme certaines déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, notamment, les déclarations relatives à la clôture du placement des actions ordinaires, des projections se rapportant à l'incidence financière des frais de restructuration, y compris la capacité de la Banque d'améliorer son efficacité et de réaliser les économies de coûts prévues, les

enquêtes en cours se rapportant à Maple Bank GmbH, la viabilité à long terme de Maple Bank GmbH, la valeur de l'investissement de la Banque dans Maple Financial Group Inc. et le niveau prévu des capitaux de la Banque. En raison de leur nature, ces déclarations font l'objet de risques, d'incertitudes et de changements de circonstances importants, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la Banque ne s'engage pas à mettre à jour quelque déclaration prospective, sous forme écrite ou verbale, qui pourrait être faite de temps à autre par elle ou en son nom. L'information prospective contenue dans le présent communiqué de presse est présentée aux fins de l'interprétation de l'information contenue dans les présentes et pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

À propos de la Banque Nationale du Canada

Forte d'un actif de 216 milliards de dollars au 31 juillet 2015, la Banque Nationale du Canada (bnc.ca), avec ses filiales, est l'un des plus importants groupes financiers intégrés canadiens. Elle emploie plus de 20 000 personnes et est un employeur de choix reconnu. Ses titres sont cotés à la Bourse de Toronto (TSX : NA). Suivez ses activités par l'entremise des réseaux sociaux et prenez la mesure de son engagement social en visitant jecomprends.ca et engagement.banquenationale.ca.

- 30 -

Renseignements (Le numéro de téléphone ci-dessous est à l'usage exclusif des journalistes et des autres représentants des médias.) :

Hélène Baril
Directrice principale, Relations investisseurs
Banque Nationale du Canada
Tél. : 514-394-0296

Claude Breton
Vice-président, Affaires publiques et Relations investisseurs
Banque Nationale du Canada
Tél. : 514 394-8644